SCP BOUISSINET - SERRES
AVOCATS
48 rue de Strasbourg – 11000 CARCASSONNE
25 rue du 143° R. I. – 11400 CASTELNAUDARY

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DEVANT LE JUGE DE l'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CARCASSONNE, 28 BLD JEAN JAURES

LE MARDI 23 JANVIER 2018 A 09 HEURES 30

Dans un ensemble immobilier à **CARCASSONNE** (Aude), 107 Avenue Claude Bernard, dénommé «Résidence Trencavel» cadastrés :

SECTION KP N° 24 LIEUDIT SABARTHES CONTENANCE 18ca
SECTION KP N° 33 LIEUDIT SABARTHES CONTENANCE 11a 86ca
SECTION KP N° 38 LIEUDIT SABARTHES CONTENANCE 48a 23ca

formant les lots 42 et 1042 de la copropriété se décomposant ainsi :

LOT N° 42 :
dans le bâtiment C au premier étage : un appartement T2 bis comprenant entrée, placard, un séjour, un bureau, dégagement, une chambre avec placard, une kitchenette, une salle de bains, un WC, portant le n° 42 du plan du premier étage, d'une surface habitable de 51.15 m^2 avec balcon et les 206/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

LOT N° 1042 :
sur les parkings extérieurs : un emplacement aérien pour le stationnement d'un véhicule automobile portant le n° 49 du plan de masse et les 6/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi suivant acte de Me GROSJEAN, Notaire Associé à Carcassonne, le 27.03.2004 publié à Carcassonne le 31.03.2004 volume 2004P - 3295.

Les biens saisis sont actuellement occupés par un locataire, suivant contrat de location en date du 29.10.2007.

Ces biens sont vendus **à la requête de** société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE S.A., Etablissement de crédit au capital de 453 225 976 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° 542 097 902, ayant son siège social 01 bld Haussmann - 75009 PARIS, représentée par son Directeur Général en exercice, demeurant es qualité audit siège

ayant la SCP BOUISSINET-SERRES pour Avocat, 48 rue de Strasbourg - 11000 CARCASSONNE

MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20 000 euros)

VALIDITE DES ENCHERES :
Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un Avocat, inscrit au Barreau de Carcassonne.
A défaut, elles seront nulles et non avenues.

Les frais de poursuites de la vente son payables EN SUS du prix de vente, outre la TVA le cas échéant.

RENSEIGNEMENTS :
Pour de plus amples renseignements, les adjudicataires éventuels devront consulter le Cahier des Conditions de Vente, déposé au Greffe du Juge de l'Exécution, au Tribunal de Grande Instance de Carcassonne, sous le n° CCV 17/00004, lui seul constitue le titre régissant la présente adjudication ou s'adresser au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

et sur les lieux, pour visiter les 03 et 10 JANVIER 2018 à 14 H 30 (visites effectuées par la Selarl MVB, Huissiers de Justice à Carcassonne)

Pour extrait, SCP BOUISSINET - SERRES,
Avocats signés